



DEPARTEMENT
de la
HAUTE-MARNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance ordinaire du 24 novembre 2022



REF : 2022 / 092

Nombre effectif et légal
des Membres du Conseil
Municipal :

23

Nombre des Membres en
exercice :

23

Nombre des Membres
présents à la séance :

17

Nombre des votants
(présents + pouvoirs) :

20

L'an deux mil vingt-deux, le 24 du mois de novembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la ville de JOINVILLE, assemblé en son lieu ordinaire - salle du Conseil Municipal en Mairie -, sous la présidence de M. Bertrand OLLIVIER, Maire, pour la tenue de la session ordinaire, en suite de la convocation faite par M. le Maire de ladite ville le 18 novembre 2022.

Présents : M. OLLIVIER - Mme JEAN DIT PANNEL - M. LAMBERT - M. FLEURIGEON - M. BOZETTI - M. MULLER – Mme FION - M. TAILLANDIER - M. ROZE - Mme MARQUELET – Mme BRINGAND - M. NIVELAIS - Mme ROBERT - M. NEVEU - Mme PRATBERNON - M. MATTERA - Mme PATIN.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer

Absents excusés :

Mme DI TULLIO avait donné pouvoir à M. le Maire

Mme HUMBLLOT avait donné pouvoir à Mme FION

Mme CHOMPRET

Mme HERAULT

M. HERVET avait donné pouvoir à M. MULLER

M. VIALANEIX

Absents : NEANT

Madame MARQUELET et Monsieur FLEURIGEON ont été désignés pour remplir les fonctions de secrétaires qu'ils ont acceptés.

OBJET : TRAVAUX DE VOIRIES QUARTIERS NEUFS : RUE DE LA GENEVROYE, RUE SAINT EXUPERY, RUE DE LA MADELEINE, GIRATOIRE MADELEINE, RUE MERMOZ, CHEMIN DE SUZANNECOURT, RUE GERARD SCHMITT

Monsieur Jacky FLEURIGEON, Adjoint au Maire, explique que plusieurs travaux d'aménagements, de réhabilitations et de sécurisation des espaces routiers sont nécessaires afin de répondre à l'importance des flux de déplacements sur les quartiers neufs.

Plusieurs axes sont privilégiés suite aux travaux de construction du complexe sportif, des tennis couverts, du groupement scolaire.

A ce titre les rues de la Madeleine, son giratoire, la Rue Saint-Exupéry, la Rue de la Genevroye, la rue Mermoz, le Chemin de Suzannecourt, la Rue Gérard SCHMITT, l'aménagement de la sortie de la Rue Robert Hébras doivent être réhabilités.

Le montant total des travaux est estimé à 1 368 158.36 € HT.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité :

- ④ **D'approuver** la présente opération,
- ④ **D'autoriser** Monsieur le Maire à lancer les consultations de marché afférente à ces opérations (marché de travaux et de maîtrise d'œuvre) et à solliciter les subventions auprès des partenaires,
- ④ **De l'autoriser** à signer tout document concernant ces opérations et solliciter toute subvention.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Maire de JOINVILLE, Bertrand OLLIVIER

